

Tâches principales du service

- Etude et gestion de la problématique des transports et de la circulation
- Promotion de la mobilité douce
- Participation à la sécurité des passages piétons
- Renforcement du réseau des vélos en libre service
- Recensement du stationnement des vélos.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.

La subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) ou de kits de transformation électrique neufs est remplacée depuis 2010 par le fond communal d'encouragement pour le développement durable. Ce fond permet également l'obtention d'autres types de subventions. En ce qui concerne la mobilité voici une liste des objets concernés :

- Vélo classique
- Vélo électrique
- Batterie pour vélo électrique
- Remorque pour vélo
- Vélo cargo
- Kit de transformation électrique
- Voiture électrique
- Scooter électrique
- Mobility car sharing
- Plan de mobilité d'entreprise
- Demi-tarif
- Mobilis annuel
- Abonnement général
- Abonnement général famille
- Passeport vélo

[Formulaire de demande de subvention mobilité](#)

[Formulaire de demande de subvention mobilité transports publics](#)

Station vélos en libre-service

Le nouveau réseau régional de vélos en libre-service est désormais déployé !

Exploité par Lime, il met à disposition de la population 900 vélos électriques sur le territoire de Lausanne Région et de Région Morges (27 communes), y compris sur les campus de l'EPFL et de l'Unil.

Ce réseau propose une offre de mobilité harmonisée, complémentaire aux transports publics et adaptée aux déplacements du quotidien que nous sommes ravis d'avoir pu déployer dans

notre Ville.

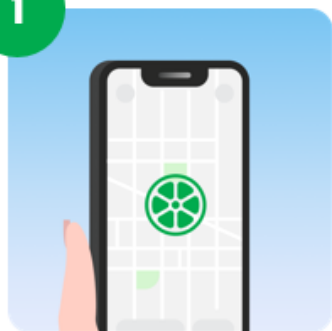
Comment ça marche ?

Il vous suffit de télécharger l'application Lime, de vous inscrire en quelques clics, d'emprunter un vélo à une station et de le déposer dans une autre, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 !



Comment utiliser Lime ?

1



Télécharge l'application
Lime

2



Trouve un véhicule
et déverrouille-le
en scannant son QR code

3



Termine ton trajet
et gare-toi aux
emplacements prévus



Roule sur la piste cyclable
quand c'est possible



Gare-toi sur
une place dédiée



Ne pas boire
et conduire



Une personne
par véhicule



À partir de 18 ans
seulement



Le casque est
recommandé

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à visiter le site li.me ou à contacter le [Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions](#), chemin des Esserts 5, au 021 695 60 80 ou à urbanisme@ecublens.ch.




carvelo 2go
eCargo-Bike Sharing



« carvelo2go » est un réseau de partage de vélos-cargos électriques présent dans plusieurs localités. Cette offre est à l'initiative de l'Académie de la mobilité SA du TCS. Carvelo2go fonctionne de manière similaire au partage de voitures Mobility: vous pouvez louer un vélo-cargo électrique au tarif horaire chez un « hôte » (par exemple, à votre boulangerie préférée).

En septembre 2018, à l'initiative des communes de l'Ouest lausannois, sept vélos-cargos électriques ont été intégrés au réseau partagé Carvelo2go.

A **Ecublens**, un vélo-cargo, permettant de déplacer vos enfants ou de faire vos courses, est hébergé chez Fleur de pains à la Cerisaie (avenue du Tir-Fédéral 88). Ce vélo électrique peut être loué après un enregistrement préalable sur le site www.carvelo2go.ch, il peut ensuite être réservé en ligne (frais de réservation Fr. 5.- et tarif horaire de Fr. 2.50). Pour l'emprunter, il faudra vous adresser à **Fleur de pains** qui vous remettra les clefs et la batterie du vélo pendant leurs horaires d'ouverture.

Deux heures offertes pour votre première utilisation !

Code rabais : 2420-4477-6754-7237.



Un vélo offrant de nouveaux horizons

La capacité de chargement des vélos pouvant atteindre une centaine de kilogrammes, ils constituent une bonne alternative à la voiture. Ils vous permettront, par exemple, de faire vos courses dans un supermarché, amener vos encombrants jusqu'à la déchetterie, emmener vos jeunes enfants à la plage ou partir plusieurs jours en camping avec des amis. En utilisant un vélo-cargo en lieu et place de votre voiture, vous contribuerez à préserver l'environnement tout en améliorant votre condition physique, ce qui constitue un double avantage pour vous maintenir en bonne santé.



Inauguration mise en service des sept vélos-cargos le 18 septembre 2018



















Abris à vélos / Cycloparc

Afin de contribuer à la promotion de la mobilité douce et à l'augmentation des déplacements multimodaux, deux abris à vélos ont été installés le long du m1, en face des arrêts du métro m1 Cerisaie et Crochy. Ces emplacements couverts, mis en place par la Commune, permettent aux cyclistes de stationner leurs vélos avant de prendre le métro en direction de Renens ou de Lausanne.

Abonnement vélostation Crochy

La vélostation de Crochy, située le long de l'avenue du Tir-Fédéral, en face de l'arrêt de métro (m1) Crochy et à côté de la piscine scolaire (Pluton), offre **24 places fermées et sécurisées et 12 places en libre accès**.



[Plan](#)

Il est ainsi possible de parquer son vélo dans un abri fermé et sécurisé le long du m1, avant de rejoindre la gare de Renens ou le centre de Lausanne.

L'utilisation de ce système est payante et son accès est contrôlé par un badge.

Combien ça coûte ?

- Abonnement annuel: Fr. 40.-
- Abonnement annuel étudiant : Fr. 20.-
- Caution badge : Fr. 10.-



L'abonnement, ainsi que le badge s'obtiennent auprès du [Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions](#), chemin des Esserts 5 (à 5 minutes à pied de la vélostation).

Comment obtenir un badge ?

1. Prendre connaissance du [règlement d'utilisation](#) du Cycloparc de Crochy et l'approuver.
2. Remplir le [formulaire de demande d'abonnement](#) au Cycloparc de Crochy.
3. Une fois dûment rempli et signé, vous avez la possibilité de transmettre le formulaire, ainsi qu'une photocopie de votre carte d'identité (ou passeport) et, si besoin, une photocopie de votre carte d'étudiant ou AVS, par e-mail à urbanisme@ecublens.ch, ou par courrier au Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, chemin des Esserts 5, case postale 133, 1024 Ecublens, soit encore directement auprès du guichet du service.
4. A réception des documents, et après acceptation de votre demande, une facture vous sera transmise pour le paiement de l'abonnement.
5. Une fois le paiement reçu, vous serez invités (par e-mail ou téléphone) à venir retirer un badge au Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le [Service de l'urbanisme](#), chemin des Esserts 5, au 021 695 60 80 ou à urbanisme@ecublens.ch.

Abri se situant en face de l'arrêt Cerisaie

L'abri se situant en face de l'arrêt Cerisaie peut accueillir environ **15 vélos** (en libre-accès et gratuit).



Le vélo-cargo (www.carvelo2go.ch) de la commune y est aussi stationné, à disposition de chacune et chacun.

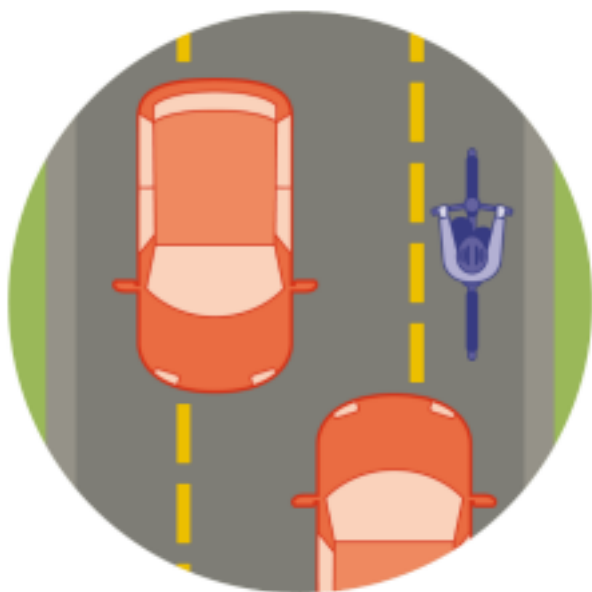
L'installation de ces deux couverts à vélos le long du métro représente la mise en œuvre d'une première étape de mesures inscrites dans le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), qui visent à développer le réseau cyclable et à améliorer l'accessibilité aux interfaces de transports publics, afin d'encourager la mobilité combinée vélo-transports publics.

Vélos et automobiles : le comportement adapté !

Des aménagements cyclables sont développés par la Commune d'Ecublens. Ces aménagements, conformes à la Loi sur la circulation routière, doivent être reconnus et bien compris pour assurer une bonne cohabitation. La pratique du vélo et la mobilité douce se développent dans l'Ouest lausannois. Notre territoire aux pentes douces leur est favorable. La bonne cohabitation entre les usagères et usagers de la route demande de chacun une attention renforcée, le respect des règles de circulation et un comportement courtois; pour la sécurité et la sérénité de toutes et tous.



[Vélos et automobiles : le comportement adapté !](#)



Ecublens sur Bikeable !

La ville d'Ecublens utilise Bikeable pour améliorer les aménagements cyclables sur le territoire communal.



Bikeable c'est quoi ?

[Bikeable.ch](https://bikeable.ch) est une plateforme internet utile aux cyclistes, sur laquelle il est possible d'indiquer des lieux dangereux, des aménagements manquants ou défectueux tout comme intéressants ou améliorés.



Ça marche comment ?

Prends une photo du lieu à améliorer ou exemplaire et télécharge-la sur le site en y ajoutant un commentaire. L'endroit est ensuite mis en évidence sur la carte et affiché dans la liste.

Ainsi, les différents signalements seront vus par d'autres utilisateurs lesquels pourront voter et échanger sur des solutions possibles.

Et le rôle de la Ville ?

Pour chaque nouvel ajout sur son territoire, la Ville d'Ecublens reçoit une notification de Bikeable. Cette démarche lui permet de prendre en compte les préoccupations des usagers afin de pouvoir améliorer et optimiser le réseau cyclable. Elle a ainsi l'occasion de donner son avis et d'indiquer les améliorations réalisées ou prévues.

Aide-nous à améliorer le réseau cyclable de la ville d'Ecublens, donne ton avis et fais-nous savoir quels sont les aménagements qui ne te plaisent pas et ceux que tu trouves sécurisants et agréables.

Carte vélo



Plan au 1:12'000 des axes recommandés à vélo à Lausanne et dans sa région.

[Infos sur la carte vélo](#)

[Carte vélo 2021](#)

Cette carte peut également être obtenue auprès des guichets de l'administration communale.

Vélos et chantiers : les 10 règles d'or

Lors de chantier sur le domaine public, il est habituel de prendre des mesures pour les véhicules motorisés et de prévoir les déviations et aménagements sécuritaires. Le vélo, par sa petite dimension, sa maniabilité, sa sensibilité aux détours et aux pentes, nécessite également d'être considéré pour lui-même. Une réflexion doit être menée pour trouver la meilleure solution applicable aux vélos, indépendamment de celle préconisée pour les véhicules motorisés.



[Les 10 règles d'or](#)



[CFF - cartes journalières](#)
[CGN - cartes journalières](#)

Film « [Image directrice tl et vision 2025](#) »

Informations sur les TL



[Horaires à imprimer](#)

[Horaires en temps réel](#)

Réseau nocturne

Les tl vous transportent les nuits des week-ends (vendredi/samedi et samedi/dimanche), ainsi que la nuit du Nouvel An.

Vous pouvez retrouver les horaires sur l'application tl, ainsi qu'aux bornes d'informations voyageurs aux arrêts.

Pour plus d'informations :

[Réseau nocturne](#)

Transports publics de Morges et environs - lignes 701 et 705

(Ecublens - EPFL - Morges - Echichens)



Informations
sur www.mbc.ch

Vous changez de bus, de train, de métro, mais pas de ticket !



Informations
sur www.mobilis-vaud.ch

-

Mobilis est le titre de transport unique valable sur l'ensemble du périmètre de la communauté tarifaire vaudoise (CTV) et ses 355 communes. Il vous permet d'emprunter tous les moyens de transports publics en les combinant à volonté.

Vous vous déplacerez encore plus facilement, confortablement et rapidement sur les lignes des 11 entreprises partenaires.

Clair et pratique :

- Un seul plan de zones

- Une seule grille tarifaire
- Un titre de transport en fonction de vos déplacements: billet, carte journalière ou abonnement.



Le site suivant vous renseigne non seulement sur les parkings relais ainsi que sur les parkings longue durée de la région mais il propose également des itinéraires afin de se rendre en Ville de Lausanne, en utilisant les parkings relais et les transports publics.

www.parkingsrelais.ch

Voyager en transports publics depuis Ecublens !



[Découvrez les propositions de sorties à faire en transports publics depuis Ecublens](#)

Rendez-vous en 2026 pour la prochaine édition !

Journée Cap sur l'Ouest le 22 septembre 2024

[Voir les photos](#)

Journée Cap sur l'Ouest le 23 septembre 2018













Photos ©Aurélie Schopfer

Vaudloisirs



Le Canton de Vaud et la Communauté tarifaire Mobilis – avec le soutien des entreprises de transport, des communes et des acteurs touristiques et de loisirs – ont mené durant trois ans une campagne de communication intitulée Vaudloisirs.ch afin d’inciter la population vaudoise à se déplacer en transports publics.

L’année 2024 marque une nouvelle étape dans les actions de promotion des transports publics, avec une campagne réorientée et portée par la Communauté tarifaire Mobilis. Elle s’inscrit dans la continuité de Vaudloisirs.ch tout en ayant pour vocation de promouvoir l’utilisation des transports publics au-delà des seules activités de loisirs.

Dans le cadre de son vingtième anniversaire, la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis lance ainsi la nouvelle campagne baptisée « **Je me Mobilis** ». Cette dernière a pour ambition de fédérer toutes les énergies autour d’un mouvement collectif, porteur de valeurs communes et symbole d’un engagement en faveur des transports publics au quotidien, pour les loisirs et les déplacements pendulaires.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur la page dédiée à la campagne [« Je me Mobilis »](#).



Les balades d'Ecublens, du SDOL et Jane's walk

[Plus d'infos](#)

mobility

Stations Mobility à Ecublens :

- Ecublens Pontet – rte du Bois 2
- Ecublens Croset – rte du Bois 8
- Ecublens Montaney – ch. de Montaney 32
- EPFL – 4 stations
- UNIL – 4 stations

[Voir les emplacements](#)



Site de covoiturage sans but lucratif visant à diminuer le trafic routier, en particulier celui des personnes faisant le même trajet régulièrement.

Il permet à chacun de partager alternativement un véhicule et de lutter sans effort contre la pollution, tout en faisant des économies.

L'Etat de Vaud a fait une étude, récemment, qui a démontré que, en moyenne, pour des trajets réguliers, neuf voitures sur dix n'emmènent qu'une personne, la dixième n'ayant que deux personnes à bord.

Pour en savoir plus...

www.e-covoiturage.ch

Inauguration

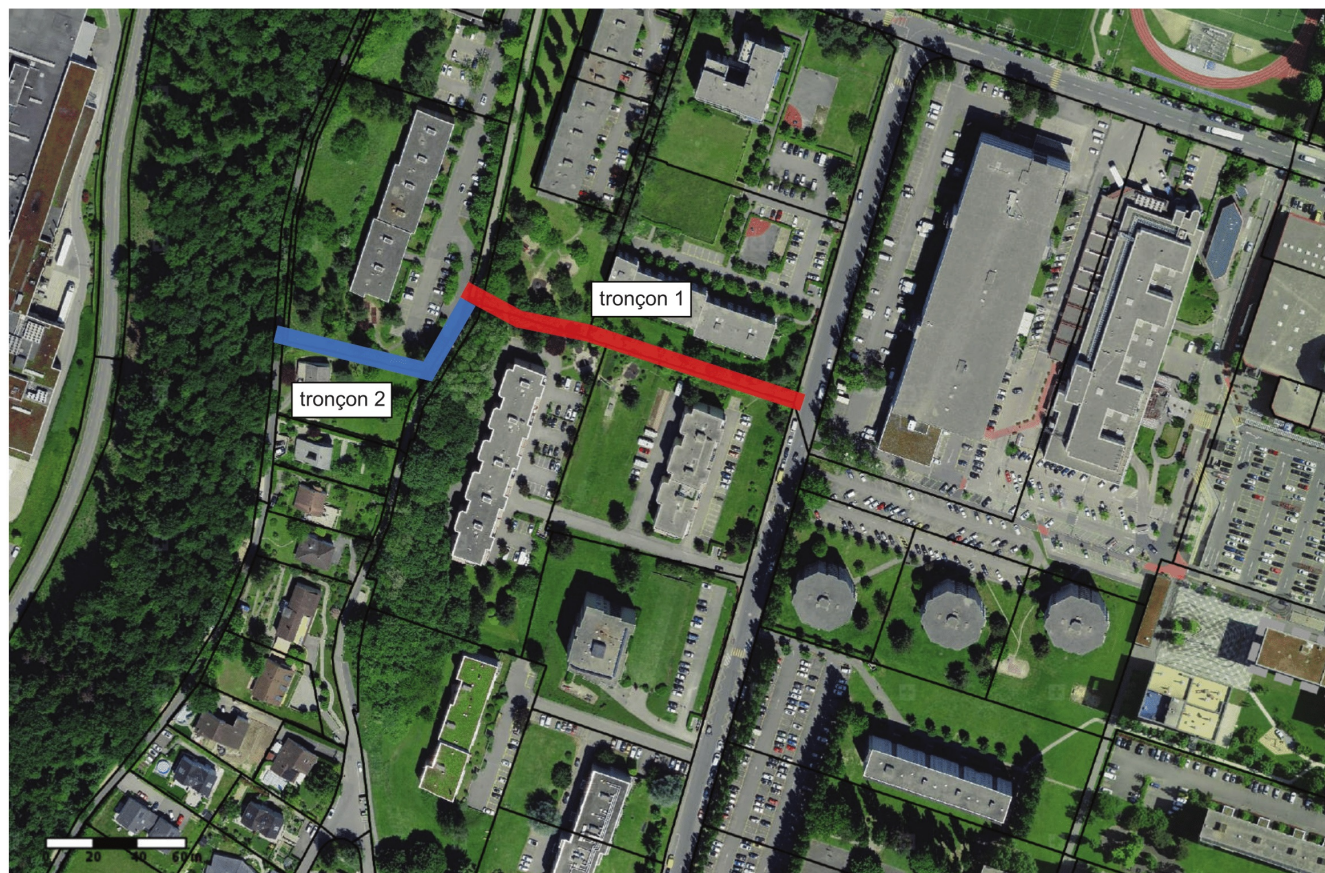
Afin de célébrer cette réalisation ensemble, nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle du chemin, qui aura lieu le **samedi 17 mai 2025 à 11 h**. Nous vous donnons rendez-vous directement sur place pour un moment convivial.

[Inscription](#)

Contexte

La Ville d'Ecublens s'est fixée comme objectif de promouvoir la mobilité douce en favorisant le développement de cheminements piétons et cyclables dans le but d'améliorer la perméabilité de son territoire.

Dans ce cadre, la Commune d'Ecublens a créé un cheminement piétons et vélos reliant le centre du quartier du Croset (depuis le chemin du Stand), le chemin des Vignes ainsi que le chemin des Crêts. Il s'agissait d'un sentier spontané créé par les usagers que la Ville a souhaité officialiser et valoriser afin de relier l'est, le centre et l'ouest de la plaine du Croset.

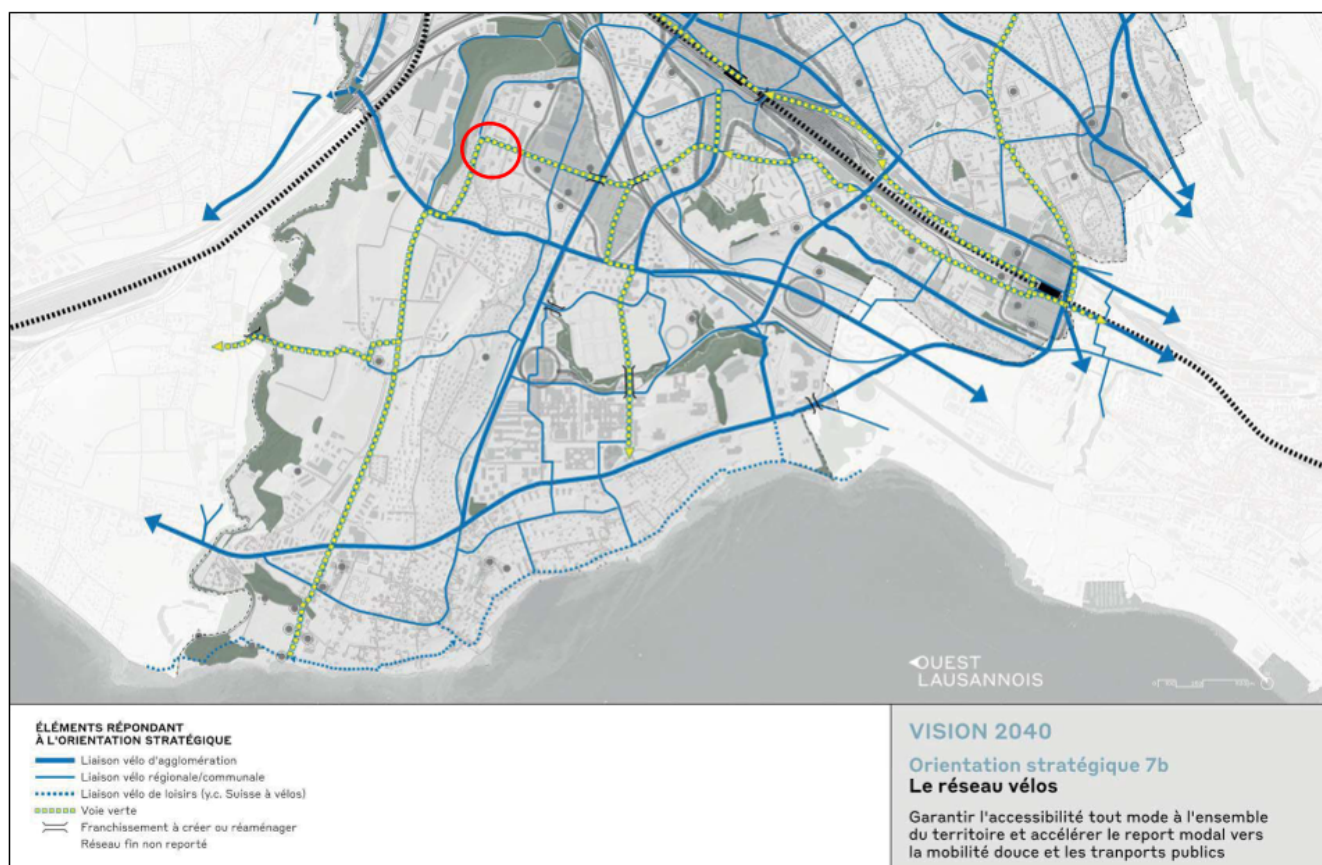


A l'échelle communale, ce cheminement fait partie d'un ensemble de liaisons de mobilité douce au sein de la plaine du Croset ayant fait l'objet d'un concours lancé en 2008 par la Municipalité, dont le projet lauréat est nommé « La croisée des chemins » (bureaux AL30 et Hüsler et Associés). Certains tronçons ont déjà été concrétisés au gré des opportunités de développement du secteur et le cheminement Stand-Crêts pourra se rattacher aux séquences déjà réalisées.



Extrait La Croisée des Chemins, 2012

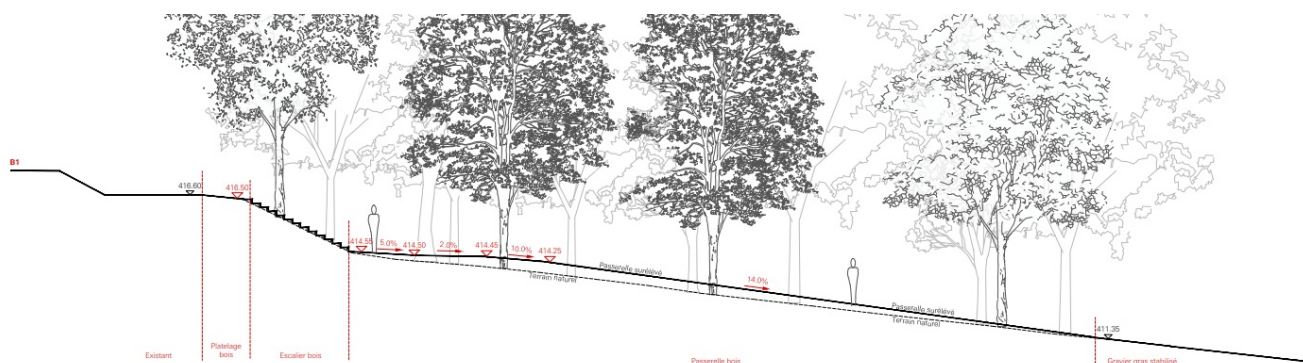
Une partie du cheminement en question, entre le chemin du Stand et le chemin des Vignes, se situe sur le passage de la Voie verte d'agglomération (dont le tracé a été confirmé dans le Plan directeur intercommunal). Cet axe structurant pour les déplacements piétons et vélos fait partie d'une liaison régionale et intercommunale.



Extrait Plan directeur intercommunal, juin 2021

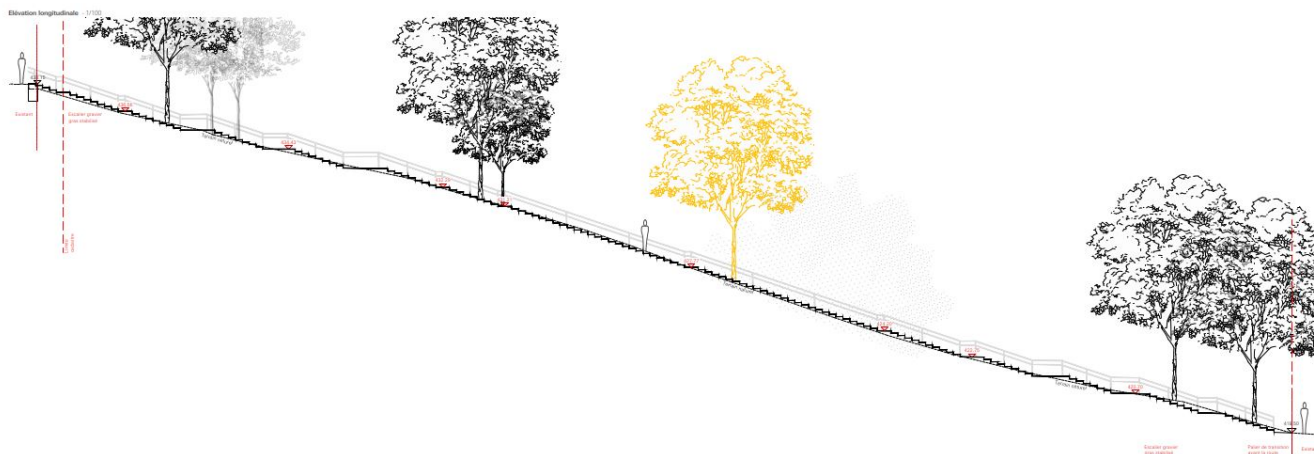
Description du projet

Le segment entre le chemin du Stand et le chemin des Vignes est destiné aux piétons ainsi qu'aux vélos sous la forme d'un cheminement en gravier fin stabilisé puis d'une passerelle en bois pour minimiser l'impact sur les racines des arbres majeurs maintenus par le projet. Il se termine par un escalier et une rampe (en guise d'alternative pour les cycles).



Coupe d'intention segment Chemin du Stand – Chemin des Vignes

La deuxième partie du tronçon entre le chemin des Vignes et le chemin des Crêts est plus escarpée. Elle n'est donc pas prévue pour les cycles et prend la forme d'un escalier avec des traverses en bois. Pour les vélos, la Voie verte se poursuit sur le chemin des Vignes en direction de la passerelle au-dessus de la route de la Pierre.



Coupe d'intention segment Chemin des Vignes – Chemin des Crêts

Des aménagements paysagers ont également été envisagés, notamment une végétalisation le long du cheminement. Le secteur proposé par ce passage étant caractérisé par de nombreux arbres, un recensement végétal a été effectué et l'étude propose un tracé permettant de maintenir un maximum d'arbres existants. Néanmoins, chaque arbre abattu (y compris ceux en-dessous de 30 cm de diamètre) a été compensé le long du cheminement. De nouveaux arbres et une strate arbustive seront plantés pour préserver l'intimité des parcelles longeant le projet.